

ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN

21, rue de Seine – 78290 CROISSY SUR SEINE
Tél . 01 39 76 22 18

Index École Maternelle Jean Moulin

- [I. L' établissement](#)
- [II. La restauration scolaire](#)
- [III. L'accueil périscolaire](#)
- [IV. Les parents et l'école](#)

I. L'établissement

Livret d'accueil

Votre enfant entame aujourd'hui une nouvelle étape dans son voyage extraordinaire au coeur de l'école maternelle.

Pour vous aider à vous y retrouver, nous vous proposons un petit « Tour du monde en 8 pages », rempli d'informations pratiques. Consulter [le livret d'accueil CAAPE Jean Moulin](#) (fichier PDF)

Les effectifs

A la rentrée 2014, l'établissement accueillait **142 élèves répartis sur 5 classes** : 1 petite section – 1 petite section/moyenne section – 1 petite section/grande section – 1 moyenne section – 1 grande section.

Les horaires

Matin	Accueil des élèves :	8h25-8h35
	Sortie des élèves :	11h35
Après-midi	Accueil des élèves :	13h25-13h35
	Sortie des élèves :	15h50

Pour la qualité et le respect des enfants et de leurs enseignants, il est important de respecter ces horaires.

La Directrice

Mme MARCOT-LOMBARD, la directrice de l'établissement est disponible pour les rendez-vous le mardi et 1 mercredi matin par mois.

La Restauration Scolaire

La restauration est assurée par un nouveau prestataire depuis le mois de juillet 2012 (la société Sogema).

Les repas sont assurés en Italien Tricole. Ils sont réchauffés par le personnel du Service Municipal puis servis aux enfants au cours de trois services.

Proposés par un diététicien, les menus sont approuvés en commission Menu.

Comme par le passé, la CAAPE effectue régulièrement des visites surprises des cantines afin de vérifier la qualité des repas servis.

L'accueil à la restauration scolaire est possible sans condition d'accès les 4 jours de la semaine dès le premier jour de la rentrée.

Le Conseil municipal a adopté une nouvelle grille tarifaire qui prend en compte la progression du coût de la service due à l'augmentation de la qualité des repas servis aux enfants (démontre notamment par les associations de parents d'élèves) et à la hausse de la fréquentation des restaurants municipaux. Toutefois, afin de limiter l'impact sur les plus modestes de cette augmentation des coûts, cette nouvelle grille propose des tarifs différenciés selon les capacités financières des familles grâce à un « quotient familial ».

Toutes les inscriptions (restauration scolaire, accueil du matin et du soir) se font par Internet via l'Espace Famille sur le site www.croissy.com ou directement sur <http://croissy-espace-famille.net>. Pour toute précision, vous pouvez contacter le Maire par e-mail famille@croissy.com, par téléphone 01 30 00 31 27 ou vous rendre sur place (8 avenue de Verdun à Croissy-sur-Seine).

Toute modification d'inscription doit se faire au plus tard 3 jours ouvrés avant la date souhaitée. Pour toute absence imprévisible (maladie, hospitalisation d'urgence...) justifiée, les deux premiers jours d'absence restent facturés.

L'accueil le matin et le soir

Le matin, l'accueil se fait par les ATSEM de 7h00 à 8h00.

Les NAP (nouvelles activités périscolaires) sont assurés par les ATSEM et des animateurs.

À noter : l'accueil se fait de 16h30 à 18h00 par les animateurs du centre de loisirs.

À noter : le goûter est fourni par la restauration scolaire.

Accueil les mercredis après midi et pendant les vacances scolaires.

À noter : le goûter est fourni par la restauration scolaire.